



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 juin 2018

n° 102-18 C

Objet : *RD - Approbation des opérations de transfert de Savoie Hexapole par Grand Lac à Chambéry-Grand Lac Economie*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoiz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Céline Barniaudy à Alain Thieffenat - de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Yvette Fetaz à David Dubonnet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Saint-Pierre à Mustapha Hamadi - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Dominique Pommat - Patrick Roulet - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 juin 2018

délibération n° 102-18 C

objet **RD - Approbation des opérations de transfert de Savoie Hexapole par Grand Lac à Chambéry-Grand Lac Economie**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, rappelle que Grand Lac a porté dans son budget 2017 l'activité du syndicat Savoie Hexapole. Afin de transférer complètement à Chambéry-Grand Lac Economie (CGLE) l'ensemble de l'actif et du passif de ce syndicat dissous, Grand Lac, comme Chambéry métropole - Cœur des Bauges pour SYPARTEC, a adopté une délibération de dotation/apport à destination de CGLE le 3 mai 2018 qui remplace une délibération du 22 novembre 2017.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges doit approuver cette délibération dans les mêmes termes conformément aux principes de fonctionnement de Chambéry-Grand Lac Economie

Il est donc proposé d'approuver cette nouvelle délibération dont les éléments sont repris en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

Vu l'avis de la commission de la commission des finances du 31 mai 2018,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Grand Lac n° 23 du 22 novembre 2017 remplacée par la délibération n° 3 du 3 mai 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les termes de la délibération et de l'ensemble des pièces justificatives qui composent la délibération relative à la remise de la dotation/apport de Grand Lac à Chambéry-Grand Lac Economie dans le cadre de la dissolution de Savoie Hexapole.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 102-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des opérations de transfert de Savoie Hexapole par Grand Lac à Chambéry-Grand Lac Economie

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 4 - Interventions économiques 5 - Autres

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe : Délibération n° 3 du Conseil communautaire de Grand Lac du 3 mai 2018; Annexe n° 1 - PV 1; Annexe n° 2 - PV 2; Annexe n° 2 - PV 2; Annexe n° 1 - PV 2;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H20969H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20969H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018